

Offre Ref :373304

DEUX POSTES DE PROFESSEURS ET DIX POSTES D'ASSISTANTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE (H/F)

Date de publication : 05/05/2017

Date limite de candidature : 24/05/2017

Date prévue du recrutement :

Type de recrutement : fonctionnaire exclusivement

Salaire indicatif : F.P.T

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DE CLASSE NORMALE
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

MISSIONS

Descriptif des missions du poste : LE GRAND BELFORT COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RECRUTE POUR SON CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL : 2 PROFESSEURS et 10 ASSISTANTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE (H/F) A TEMPS COMPLET ET INCOMPLET POUR DIFFERENTES DISCIPLINES

FONCTIONNAIRES EXCLUSIVEMENT (lauréats de concours ou par voie de mutation)

Postes à pourvoir :

- 2 professeurs d'enseignement artistique à temps complet (16h/semaine) : de l'initiation au cycle d'orientation professionnelle Discipline Basson système Allemand/Musique de chambre pour les vents Discipline Chant
- 3 assistants d'enseignement artistique à temps incomplet (10h/semaine) : de l'initiation au 3ème cycle amateur : Discipline Guitare : Discipline Création Musicale Assistée par Ordinateur Discipline Tuba
- 1 assistant d'enseignement artistique à temps incomplet (6h/semaine) – Discipline Contrebasse : de l'initiation au 3ème cycle amateur
- 1 assistant d'enseignement artistique à temps incomplet (15h/semaine) – Discipline Art dramatique : de l'initiation au 3ème cycle amateur
- 1 assistant d'enseignement artistique à temps incomplet (2h/semaine) – Discipline Violon Baroque : de l'initiation au 3ème cycle amateur
- 4 assistants d'enseignement artistique à temps complet (20h/semaine) : de l'initiation au 3ème cycle amateur : 2 enseignants Discipline Accompagnement Musique Discipline Chant Musiques Actuelles Discipline Enseignement Musical Scolaire : intervention en milieu scolaire en relation avec les partenaires du CRD

Sous l'autorité du Directeur du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique, Danse et Art Dramatique du Grand Belfort Communauté d'Agglomération, les enseignants ont pour mission principale d'assurer l'enseignement de leur discipline et d'en développer le rayonnement en travaillant en étroite collaboration avec les partenaires du Conservatoire (CRD de Montbéliard, réseau des pratiques musiques actuelles, scène nationale...), de participer à la vie artistique de l'établissement dans un esprit d'ouverture aux autres esthétiques et à la création et de travailler avec l'ensemble des équipes pédagogiques du CRD au travers de la mise en œuvre du projet d'établissement.

Profil recherché :

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

- titulaire du Certificat d'aptitude de la discipline pour les postes de Professeur et du DE de la discipline enseignée pour les postes d'assistant

- sens des relations humaines et du travail en équipe
- capacités d'autonomie et esprit d'initiative
- démarches pédagogiques innovantes et intérêt pour les projets transversaux
- titulaire du permis B

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : BELFORT

Service d'affectation : CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL

Temps de travail : Tps Complet : 20 heure(s) 0 minute(s)

Les horaires sont-ils fixes ? Oui

Horaires pause méridienne :

Autre(s) pause(s) :

Heures supplémentaires :

Astreintes :

Spécificités du poste :

Remplacement :

Modalités congés annuels et RTT:

POSITIONNEMENT DU POSTE

Rattachement hiérarchique :

Fonctions d'encadrement : 0 agent

Catégorie des agents encadrés :

Relations (interlocuteurs internes) :

Relations (interlocuteurs externes) :

Réunions auxquelles
participe l'agent :

Commissions auxquelles
participe l'agent :

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

Informations complémentaires : Les candidatures manuscrites assorties d'un Curriculum Vitae détaillé doivent être adressées à Monsieur le Président - Direction des Ressources Humaines - Hôtel de Ville et du Grand Belfort - Place d'Armes - 90020 BELFORT CEDEX - pour le 24 mai 2017, délai de rigueur ou par mail recrutements@grandbelfort.fr.

INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.